



Lycée Jean Monnet

TAXE APPRENTISSAGE

Madame, Monsieur,

Par votre intermédiaire, **vo**tre entreprise contribue de manière significative au développement du Lycée Jean Monnet, en apportant une formation professionnelle qualifiante, auprès de nos étudiants, stagiaires dans votre entreprise.

Mais vous pouvez nous soutenir encore davantage en nous affectant tout ou partie de votre taxe d'apprentissage.

LYCEE
Jean MONNET

Rue de Malbosc
34080
Montpellier

Tél : 0 467 103 600
Fax : 0 467 103 606

[ce.0341736c@
ac-montpellier.fr](mailto:ce.0341736c@ac-montpellier.fr)

[www.lyc-monnet-
montpellier.ac-
montpellier.fr](http://www.lyc-monnet-montpellier.ac-montpellier.fr)

Aujourd'hui encore avec votre aide, nous souhaitons assurer une meilleure formation aux futurs diplômés, avec des objectifs ambitieux :

- **Consolider** de nouveaux diplômés (BTS Design graphique option communication et médias numériques) ;
- **Développer** des sections d'enseignement supérieur existantes (BTS Négociation Relation Client, BTS Communication) ;
- **Asseoir** la nouvelle **Licence** en apprentissage : **Management des Technologies Multimédia**
- **Favoriser** les sections européennes et disciplines artistiques;
- **Mettre en place** d'un parc informatique et logiciel performant, réservé à nos étudiants, indispensable **au développement des usages numériques professionnels.**

Tous ces efforts pour une formation de qualité sont atteints grâce au versement de la Taxe d'apprentissage, ressource propre aujourd'hui indispensable.

Dossier suivi par :

Nicolas DUPREY
Chef de travaux

[nicolas.duprey@
ac-montpellier.fr](mailto:nicolas.duprey@ac-montpellier.fr)

Tél : 0 467 103 624
Port 06 79 75 63 62

En choisissant le Lycée Jean Monnet pour le versement de votre Taxe d'Apprentissage au titre de la catégorie Ouvrier ou Cadre Moyen, vous devenez le partenaire de l'un des plus importants pôles d'enseignement à Montpellier et vous participez activement à l'effort de formation des jeunes diplômés dans la région Languedoc Roussillon.

Vous pouvez verser la **taxe d'apprentissage par l'intermédiaire de l'organisme collecteur de votre choix** en précisant sur votre imprimé :

« Lycée Jean Monnet Montpellier » et la somme allouée

En vous remerciant de l'attention que vous témoignez à l'égard de notre établissement, nous vous prions d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de nos chaleureuses salutations.

**Le Proviseur
P/o Le Chef de Travaux**



Lycée Jean Monnet